

ENQUÊTE

AFFICHÉ le 09 AOUT 2018

RETIRÉ le 28 SEP. 2018

LIQUE

Provence Méditerranée

Six-Fours-Les-Plages

ARRÊTÉ LOCAL DE PUBLICITÉ APPLICABLE SUR LE TERRETOIRE DE SIX-FOURS-LES-PLAGES

La Métropole TPM a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le territoire communal de Six Fours Les Plages. Il prévoit la mise en œuvre de ce règlement par des restrictions en matière de publicité extérieure tout au long de l'année.

Il est confié à M. **YVES D'ESCRIVAN** en qualité de commissaire-enquêteur titulaire.

Les horaires de consultation des documents Foncières de la Mairie de Six-Fours-Les-Plages du **29 août** 2018 sont les suivants :
Horaires d'ouverture (8h30 à 15h du 29/08/2018 au 31/08/2018 et
soit 30 jours consécutifs hors samedis, dimanches et jours fériés

Le règlement est tenu à la disposition du public en version papier et en version numérique en consultation au deuxième étage du bâtiment des Services Techniques de la Métropole. Il est également accessible en version numérique à l'Hôtel de la Métropole, 10 Avenue Henri Fabre, 83000 Toulon du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

Les documents sont consultables et accessibles sur le site internet :